



VERS UN NOUVEAU MODÈLE D'ÉVALUATION EN FWB



POUR UN DÉROULEMENT DE QUALITÉ DU WEBINAIRE...

24/05/24
Webinaire AEQES

- Les caméras et micros des participants sont par défaut coupés pendant les présentations.
- Le chat (conversation) sur Teams est disponible pour échanger entre participants : bonjour, opinions, réactions... Le chat n'est pas modéré.
- Les questions peuvent être posées via l'onglet Question/Réponse de Teams. Elles seront transmises aux intervenants par les modératrices.
- Si le temps le permet, un temps d'intervention direct sera ouvert en fin de session. Merci de formuler des questions ou avis concis. Le cas échéant la priorité sera donnée aux personnes n'ayant pas encore eu l'opportunité de participer aux échanges sur le pilote et le nouveau modèle.
- Le webinaire est enregistré



PLAN

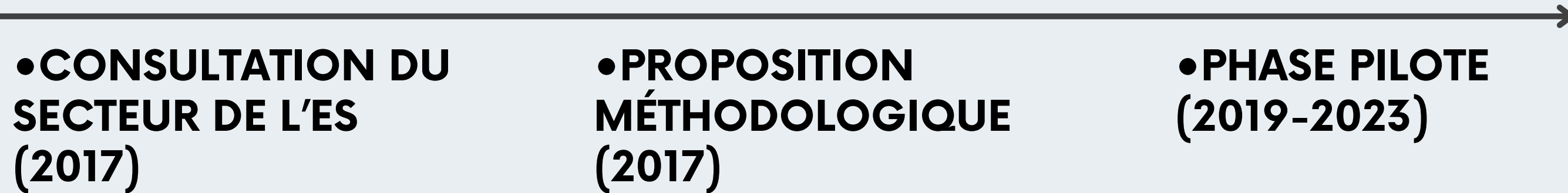
24/05/24
Webinaire AEQES

- 1 LE DÉROULEMENT DE LA PHASE PILOTE
- 2 BILAN DE L'EXPÉRIENCE ET ENJEUX POUR L'ÉLABORATION D'UN FUTUR MODÈLE D'ASSURANCE QUALITÉ EN FWB
- 3 VERS UN FUTUR MODÈLE D'ASSURANCE QUALITÉ EN FWB



1. LE DÉROULEMENT DE LA PHASE PILOTE

24/05/24
Webinaire AEQES





1. LE DÉROULEMENT DE LA PHASE PILOTE

24/05/24
Webinaire AEQES

Outils choisis :

- balises de l'évaluation institutionnelle
- partie I des ESG
- référentiel de la PAG : critères visant à évaluer la robustesse du SMQ et permettant, en cas d'avis positif, l'évaluation autonome des programmes par l'EES

Nouvelles instances :

- CoPil
- CAM
- Commission de recours dédiée à la PAG (non activée)

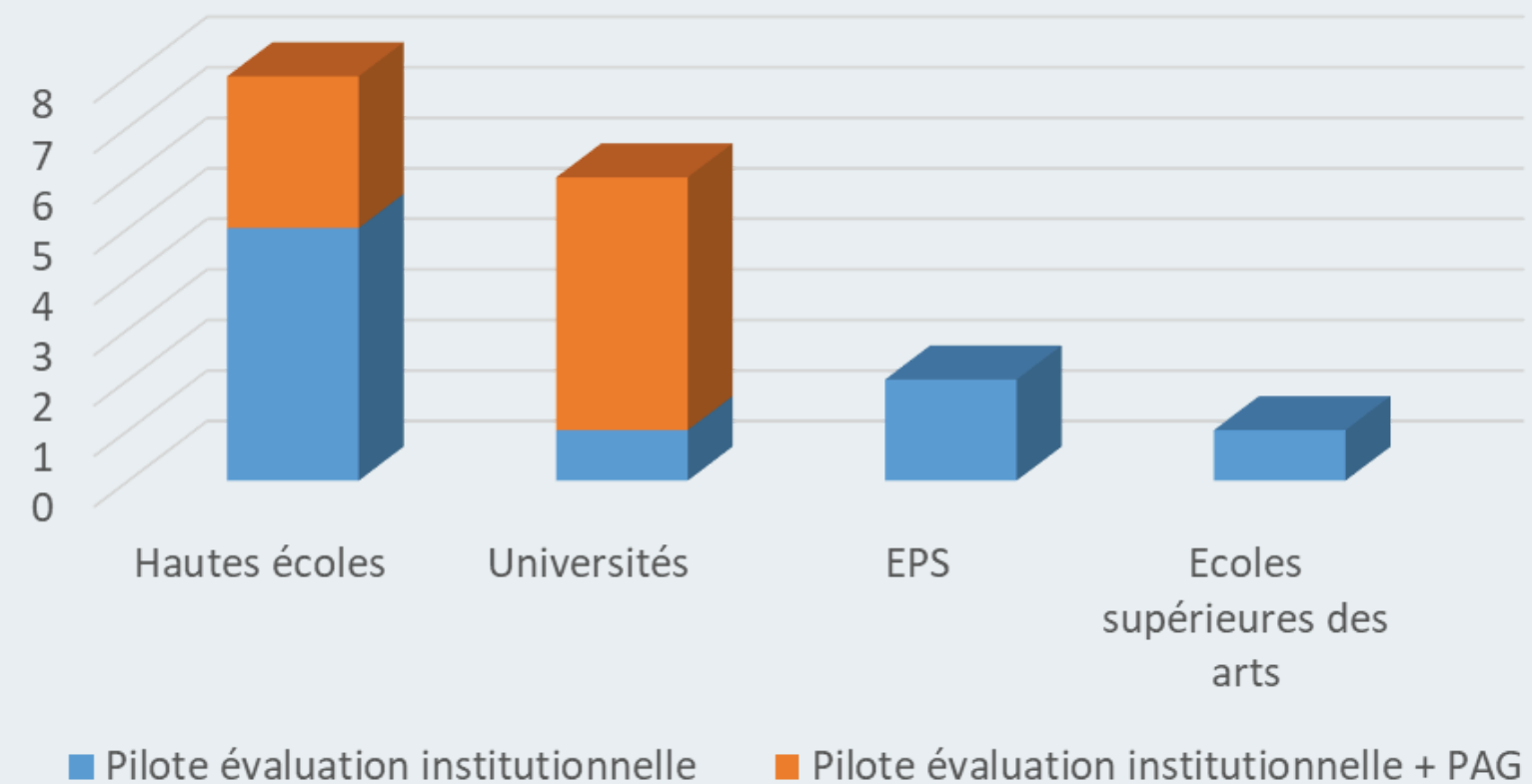


1. LE DÉROULEMENT DE LA PHASE PILOTE

24/05/24
Webinaire AEQES

•Établissements

- 14% du nombre total d'établissements en FWB
- Mais déséquilibre important par formes d'ES (2,5% > 100%)
- Échantillon insuffisamment diversifié





1. LE DÉROULEMENT DE LA PHASE PILOTE

24/05/24
Webinaire AEQES

Consultations et communication durant la phase pilote





2. BILAN DE L'EXPÉRIENCE ET ENJEUX POUR L'ÉLABORATION D'UN FUTUR MODÈLE D'ASSURANCE QUALITÉ EN FWB

24/05/24
Webinaire AEQES

Résultats de la consultation des instances :

- Constat de convergences fortes et nombreuses (en particulier des différentes formes d'enseignement), dont :
 - Réaffirmation de l'approche formative
 - Rejet du caractère certificatif de la PAG
 - Autonomie qui doit rester le choix des EES
 - Garantie de la soutenabilité du système
 - Prise en compte de la diversité des systèmes qualité et de leur maturité (fit for purpose)
 - Rejet de l'élargissement du périmètre aux autres missions
 - ...

Décision : Points de convergences = balises pour la poursuite du travail d'élaboration méthodologique



2. BILAN DE L'EXPÉRIENCE ET ENJEUX POUR L'ÉLABORATION D'UN FUTUR MODÈLE D'ASSURANCE QUALITÉ EN FWB

24/05/24
Webinaire AEQES

Retours des établissements pilotes et des experts (enquêtes, focus groups, etc.) :

- **Caractère consolidant de l'évaluation institutionnelle, mais incertitudes en termes :**

- De soutenabilité à long terme
- De capacité d'action sur le « métacadre » institutionnel
- De montée en « technicité »

- **Intérêt perçu l'absence de référentiel imposé** (responsabilisation, appropriation, adaptation aux spécificités, etc.) ; **mais caractère peu adapté des ESG comme « référentiel »**

- **Caractère soutenant des descripteurs employés dans le cadre de la PAG** (positionnement plus objectif, permet de situer en termes de développement)

- **Focus perçu comme trop exclusif sur le SMQ ; alors que c'est explicitement l'objet de l'EI**

- Montée en « technicité » => nécessité de soutenir l'appropriation par le terrain
- Différentiel d'acquis/développement entre pilotes et non-pilotes



2. BILAN DE L'EXPÉRIENCE ET ENJEUX POUR L'ÉLABORATION D'UN FUTUR MODÈLE D'ASSURANCE QUALITÉ EN FWB

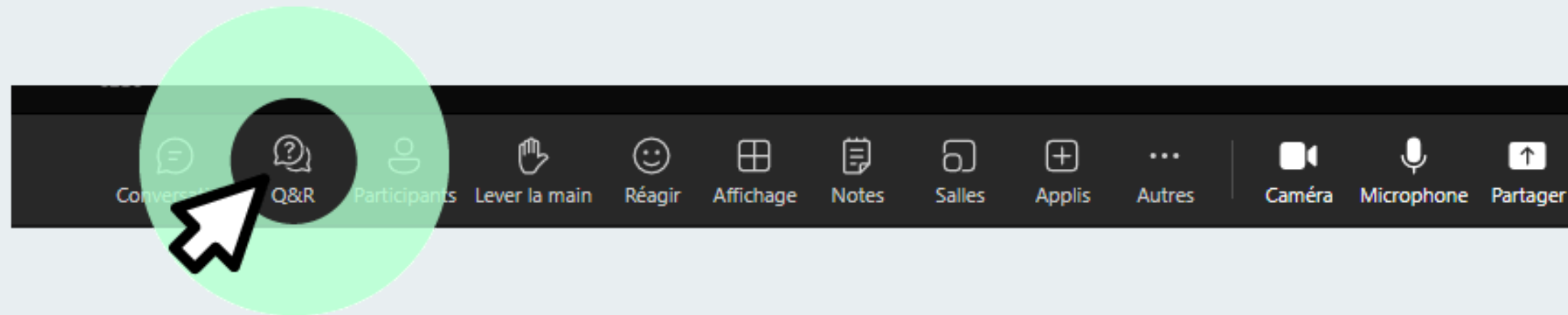
24/05/24
Webinaire AEQES

Diversité d'enjeux entre lesquels il faut trouver un point d'équilibre :

- Amélioration continue VS reddition des comptes
- Caractère externe VS interne des processus d'évaluation
- Standards européens VS Spécificités FWB
- Formatif VS Certificatif
- Normativité VS Non-normativité
- Unicité VS Diversification
- Conditionnalité VS Non-conditionnalité
- Coûts VS Bénéfices



QUESTIONS RÉPONSES





3. VERS UN FUTUR MODÈLE D'ASSURANCE QUALITÉ

24/05/24
Webinaire AEQES

Statut de ce projet de modèle :

Proposition à soumettre au législateur pour une adoption possible au cours de la législature 2024-2029 (nouveau décret)



3. VERS UN FUTUR MODÈLE D'ASSURANCE QUALITÉ

24/05/24
Webinaire AEQES

Le système qualité institutionnel interne relève de la responsabilité et de l'autonomie des EES, il comprend un système d'évaluation de la qualité des programmes (incluant les ESG 1.1 à 1.9, ainsi qu'également, relative à l'ESG 1.10).

RAPPEL : LA RESPONSABILITE DES ETABLISSEMENTS

- Il revient aux établissements de formaliser et mettre en œuvre des politiques et mécanismes d'assurance qualité interne (comprenant les évaluations de programmes)
⇒ ESG 1.1 à 1.9



3. VERS UN FUTUR MODÈLE D'ASSURANCE QUALITÉ

24/05/24
Webinaire AEQES

Le système qualité institutionnel interne relève de la responsabilité et de l'autonomie des EES, il comprend un système d'évaluation de la qualité des programmes (incluant les ESG 1.1 à 1.9, ainsi qu'également, relative à l'ESG 1.10).

Les EES peuvent solliciter un organisme externe, pour l'évaluation de leurs programmes (cf. ESG 1.10) :

AEQES

(selon méthodologie actuelle)

L'évaluation institutionnelle externe des EES (incluant les ESG 1.1 à 1.10) est obligatoire et est assurée par :

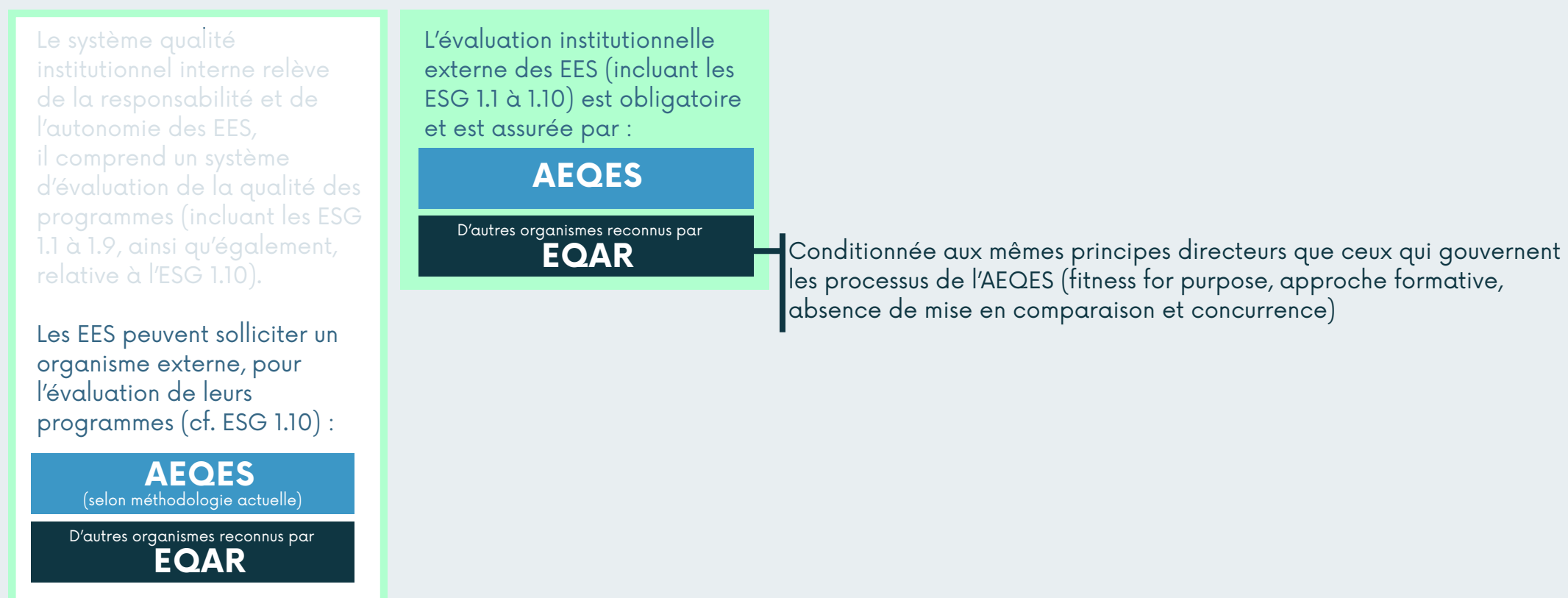
AEQES

LES EVALUATIONS EXTERNES PAR L'AEQES

- L'AEQES est habilitée à réaliser des évaluations externes
 - ⇒ ESG 1.10 (Processus périodique d'assurance qualité externe)
 - ⇒ méthodologie conforme à la partie 2 des ESG
- Déplacement de l'objet de l'évaluation : champ programmatique → approche plus systémique au niveau institutionnel
- Les EES gardent toutefois toujours la possibilité de solliciter l'AEQES pour l'évaluation de certains ou de tous leurs programmes.



3. VERS UN FUTUR MODÈLE D'ASSURANCE QUALITÉ



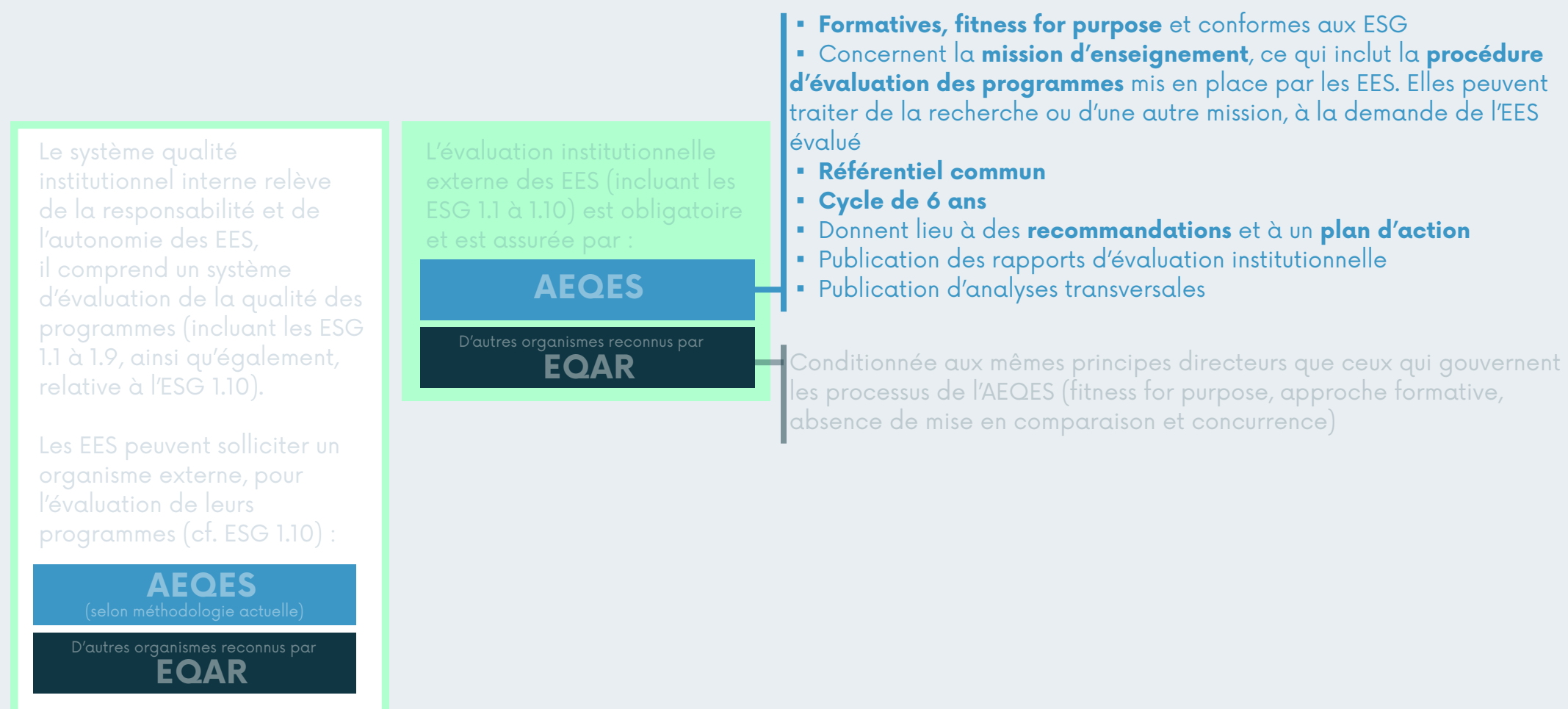
LES EVALUATIONS EXTERNES PAR D'AUTRES AGENCES QUE L'AEQES

- Possibilité de solliciter d'autres agences reconnues par l'EQAR pour l'évaluation institutionnelle et l'évaluation de certains ou de tous les programmes



3. VERS UN FUTUR MODÈLE D'ASSURANCE QUALITÉ

24/05/24
Webinaire AEQES

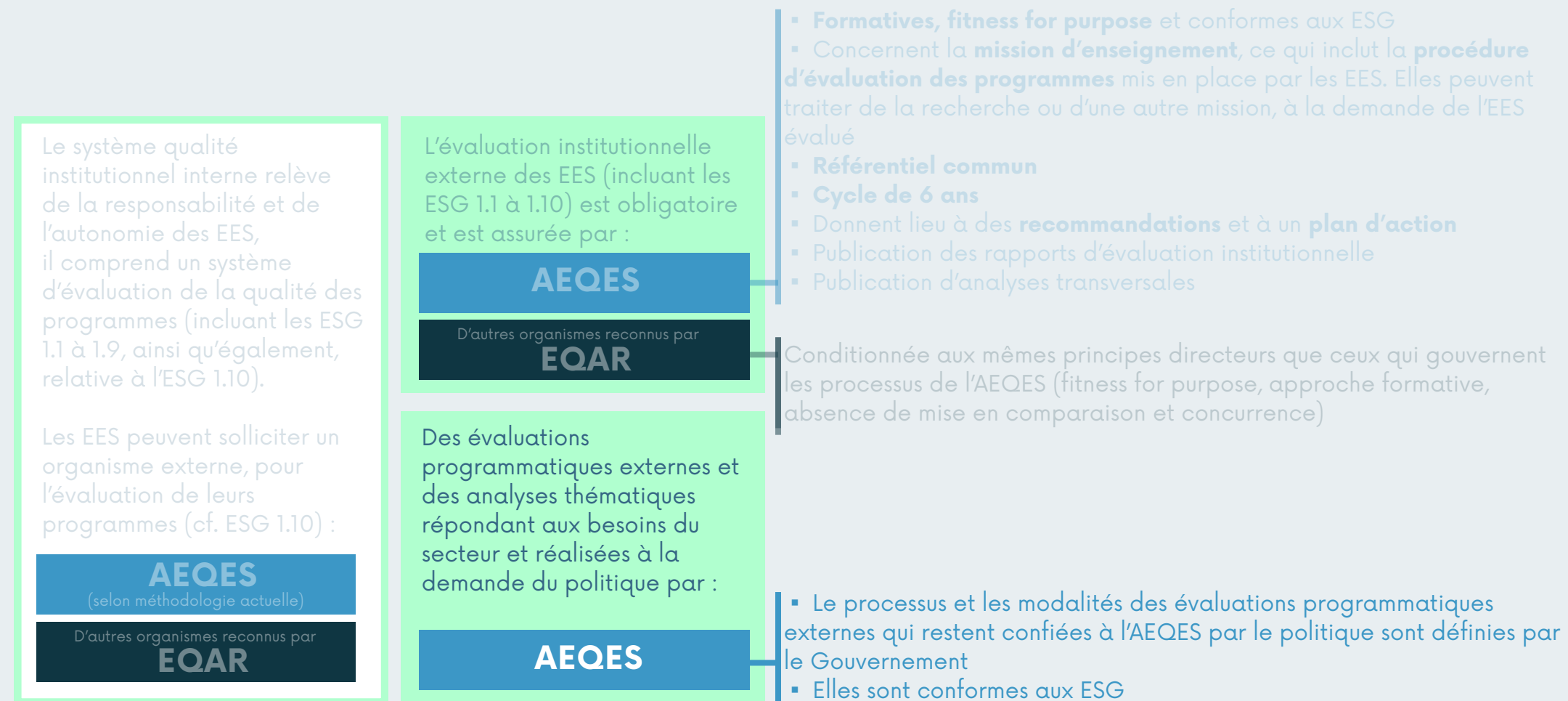


PRINCIPES, CHAMPS ET EXIGENCES DES EVALUATIONS INSTITUTIONNELLES

- Principes : formatives et prenant en compte la diversité et les spécificités des EES (fitness for purpose)
⇒ principe de progressivité (à l'inverse de démarches de certification)
- Champs : politiques et mécanismes d'assurance qualité mis en œuvre dans le cadre de la mission d'enseignement, à l'exclusion de la formation doctorale
⇒ inclut la procédure d'évaluation des programmes
- Exigences : Conformément aux ESG, cyclicité de six ans, autoévaluation et évaluation externe réalisée par un comité d'experts indépendants, plan d'action établi et mis en œuvre par l'établissement au terme du processus, information des parties prenantes et du public



3. VERS UN FUTUR MODÈLE D'ASSURANCE QUALITÉ

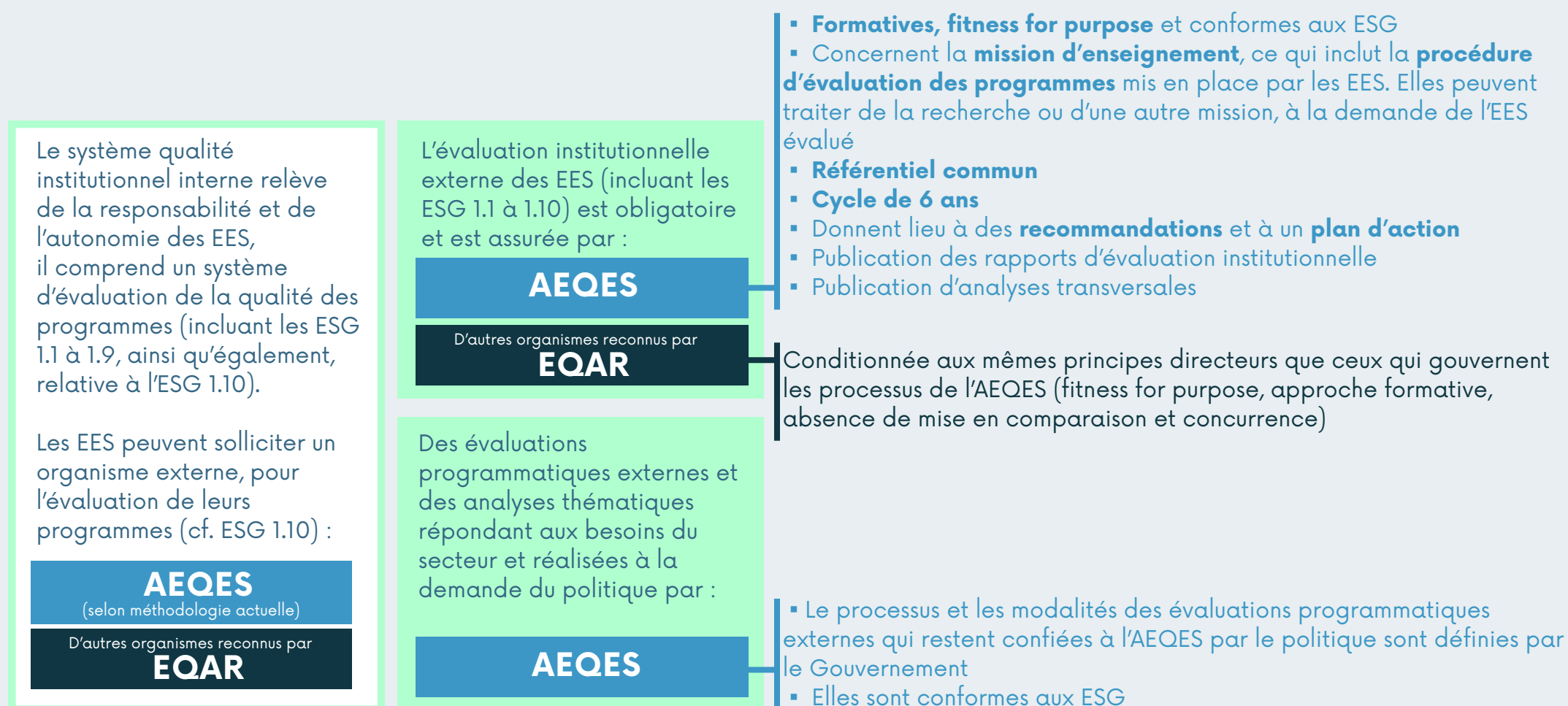


EVALUATIONS PROGRAMMATIQUES EXTERNES PAR L'AEQES

- Dans un souci d'information (gouvernement, acteurs et bénéficiaires de l'enseignement supérieur) de la qualité de l'enseignement supérieur dispensé, évaluations programmatiques externes et analyses thématiques répondant aux besoins des secteurs réalisées par l'AEQES à la demande du Gouvernement
- La méthodologie de réalisation de ces analyses doit encore être définie



3. VERS UN FUTUR MODÈLE D'ASSURANCE QUALITÉ





3. VERS UN FUTUR MODÈLE D'ASSURANCE QUALITÉ

24/05/24
Webinaire AEQES

Ainsi il est proposé :

- de considérer que l'ESG 1.10 concernant l'obligation des EES à engager des procédures d'AQE sera traité au niveau des EI menées par l'AEQES (ou autre Agence) et ne nécessite donc pas de faire appel de manière systématique à une agence qualité pour l'évaluation des programmes. La question du regard externe est en cours d'analyse.
- de supprimer la procédure PAG comme préalable autorisant l'autonomie accrue des établissements (autonomie inconditionnelle après une 1ère EI formative sans formalisation d'une décision)
- de déplacer le focus de l'AEQES vers une mission principale d'évaluations institutionnelles (avec des EP à la demande des EES ou du politique mais non systématiques). le modèle mixte (EI et EP) du pilote n'est pas retenu
- de repenser la mission de l'AEQES relative à « informer le Gouvernement, les acteurs et les bénéficiaires de l'enseignement supérieur de la qualité de l'enseignement supérieur dispensé ». Les évaluations de l'AEQES se centrant sur les processus des démarches qualité des EES (niveaux institutionnel et programme), elle ne sera pas en mesure de fournir le même regard systématique sur la qualité intrinsèque des programmes (pertinence, cohérence, efficacité, équité)



3. VERS UN FUTUR MODÈLE D'ASSURANCE QUALITÉ

24/05/24
Webinaire AEQES

Les objectifs des évolutions proposées sont principalement :

- de répondre à la demande d'autonomie et responsabilité accrues des EES
- de soutenir le développement des démarches qualité en se positionnant en priorité à un niveau institutionnel "systémique"
- de tirer parti des acquis en matière de qualité de l'enseignement de la FWB
- de mieux prendre en compte la diversité des EES en termes de stratégie de développement, de contextes, ressources et contraintes
- de renforcer la soutenabilité et la pertinence de la démarche qualité, pour les EES et pour l'Agence
- d'assurer la qualité de l'ES de la FWB en développant un système AQ lisible et robuste



PROCHAINES ÉTAPES

24/05/24
Webinaire AEQES

- **Recherche d'un système suffisamment robuste, notamment à l'international**

- Prise en compte du cadre réglementaire propre à la FWB
- Quel regard externe faut-il prévoir pour les évaluations programmatiques non menées par l'AEQES ? Quelle information pour les parties prenantes ?
- Avis ENQA et CAM

- **Élaboration d'un référentiel d'évaluation institutionnelle en cours**

- Suffisamment ouvert
- Intégrant les éléments structurants et appréciés du référentiel PAG
- Pour une mise en œuvre en principe à partir de 2026

- **Réflexion sur l'accompagnement et la flexibilité offerte aux établissements dans leur prise d'autonomie**



QUESTIONS RÉPONSES

